

## Organisation de la nouvelle classe de seconde générale et technologique

### ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : 28 h 30

### ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

#### ENSEIGNEMENTS COMMUNS

| Enseignements                           | Nombre d'heures de cours par semaine |
|---|--------------------------------------|
| Français                                | 4 h                                  |
| Histoire-géographie                     | 3 h                                  |
| Langue vivante 1                        | 5 h 30                               |
| Langue vivante 2                        |                                      |
| Mathématiques                           | 4 h                                  |
| Physique-chimie                         | 3 h                                  |
| Sciences de la vie et de la Terre (SVT) | 1 h 30                               |
| Éducation physique et sportive          | 2 h                                  |
| Éducation civique, juridique et sociale | 0 h 30                               |

#### Enseignements d'exploration

L'élève doit choisir deux enseignements correspondant chacun à 1 h 30 de cours par semaine  
soit 3 h au total :

1° **Sciences Economiques et Sociales**  
**ET**  
2° **Sciences de l'Ingénieur OU Littérature et Société OU Sciences et Laboratoire OU Méthodes et Pratiques Scientifiques OU Création et Innovation Technologiques**

#### Accompagnement personnalisé

Chaque élève en bénéficie à raison de deux heures par semaine pour l'aider dans les disciplines où il a des difficultés, lui permettre d'approfondir ses connaissances dans les autres ou l'aider à construire son parcours d'orientation.

#### Option

L'élève **peut** choisir une option de 3 h par semaine :

**Théâtre**

**Ou**

**LV3**

**Ou**

**Latin**

**Ou**

**EPS**

## Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique

### Un enseignement d'exploration, qu'est-ce que c'est ?

Faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines intellectuels et les activités qui y sont associées

Se faire une représentation mieux appropriée\* des différents cursus possibles du cycle terminal et du supérieur, identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

Ne conditionne en aucune manière l'accès à un parcours, c'est la découverte de domaines intellectuels, l'identification de ses méthodes et exigences, l'affirmation ou non de l'intérêt suscité

### L'enseignement des langues vivantes en groupes de compétences

→ Pour l'enseignement des langues les élèves sont répartis par groupes de compétences homogènes.

→ Pour faciliter l'enseignement par groupes de compétences, on ne fait plus de distinction entre langue vivante 1 et langue vivante 2.

→ Programme d'enseignement adossé au Cadre Européen

→ A la fin du lycée, tous les élèves doivent maîtriser au moins deux langues de communication.

### Une nouveauté dans l'emploi du temps des élèves : l'accompagnement personnalisé

• C'est un temps d'enseignement d'une durée de deux heures par semaine

• Il est intégré à l'emploi du temps des élèves

• Il s'adresse à **tous** les élèves, sans exception

• C'est un temps privilégié pour répondre aux besoins particuliers des élèves

### Un tutorat durant toute la scolarité au lycée

→ Tout élève peut, durant toute sa scolarité au lycée, bénéficier d'un tutorat assuré par des enseignants, dont les documentalistes, ou des conseillers principaux d'éducation.

→ A la différence du professeur principal qui change chaque année, le même tuteur suit l'élève de la classe de seconde à la classe terminale.

→ Le tuteur aide l'élève dans ses choix d'orientation. Son action est complémentaire de celles du professeur principal et du conseiller d'orientation-psychologue.

Découvrez les enseignements d'exploration et les options facultatives proposés au lycée militaire d'Aix en Provence : Cliquez sur votre choix

Création et Innovation technologiques  
Littérature et société  
Méthodes et pratiques Scientifiques  
Sciences de l'Ingénieur  
Sciences et Laboratoire

Théâtre  
Latin  
LV3  
Education Physique et Sportive

## Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : LA PROGRESSIVITÉ DE L'ORIENTATION

Après la classe de seconde, les possibilités de correction de trajectoire en classe de première restent possibles  
IMPORTANCE DES CHOIX ECLAIRES D'ORIENTATION\*

Seconde générale et technologique

Voie générale

Première ES : à dominante économique et sociale

Première L : à dominante littéraire

Première S : à dominante scientifique

A compter de la rentrée scolaire 2011, les trois séries comporteront un tronc commun important (60 % des enseignements obligatoires) qui autorisera, sans redoubler, les corrections de trajectoire en cours ou en fin de classe de première.

Voie technologique

Première STG : économie et gestion

Première ST2S : santé et social

Première STD2A : design et arts appliqués

Première STI : sciences et technologies industrielles

Première STL : sciences appliquées en laboratoire

A compter de la rentrée scolaire 2011 les séries STI et STL seront renouvelées. Plus polyvalentes, elles élargiront les possibilités d'orientation et prépareront mieux aux poursuites d'études.

Voie professionnelle

Les élèves qui souhaitent, à l'issue d'une seconde générale et technologique, rejoindre la voie professionnelle peuvent être orientés vers une classe de seconde ou de première professionnelle après, le cas échéant, un stage, si cela apparaît nécessaire.

De même les élèves de seconde professionnelle peuvent rejoindre une classe de seconde ou de première technologique.